



Informations relatives à la signature d'une convention mentionnée à l'article L225-38 du Code de commerce (Articles L22-10-13 et R22-10-17 du Code de commerce)

Contrat de ventes (Product Offtake Agreement) d'huiles blanches entre Esso S.A.F. et ExxonMobil Petroleum & Chemicals.

• **Objet de la convention :** Il s'agit d'un contrat de ventes d'huiles blanches entre Esso S.A.F. (ESAF - vendeur) et ExxonMobil Petroleum & Chemicals (EMPC - acheteur)

• **Intérêt pour ESAF :** Ce contrat s'apprécie dans le cadre global de l'opération et des négociations entre ExxonMobil et North Atlantic pour le projet de rachat des parts détenues par ExxonMobil France Holding SAS dans Esso S.A.F.

L'intérêt pour ESAF est de sécuriser un débouché pour la vente de l'intégralité de sa production d'huiles blanches (white oils) pendant 5 ans à partir de la date de réalisation de l'opération

Sans ces débouchés la société Esso S.A.F pourrait être contrainte d'exporter ses productions intermédiaires de bases carburants type Vacuum Gas Oil (VGO) avec un degrés important par rapport à leur valorisation dans son unité de fabrication d'huiles blanches. Pour rappel les produits de spécialité nécessitent de longs processus de formulation et de test pour leur qualification auprès des clients. Sans accès à la technologie et aux relations clients d'ExxonMobil l'obtention de ces approbations nécessiterait des investissements et des délais importants.

• **Noms des personnes directement ou indirectement intéressées et nature de leur relation avec la société :**

○ N/A

• **Objet:** Nouveau contrat entre Esso S.A.F. et ExxonMobil Petroleum & Chemicals

• **Date de la signature de la convention :** 21 Novembre 2025

• **Conditions financières :**

○ les achats et les ventes de produits sont réalisés à travers ce contrat sur la base de prix de marché (Platts, Argus, ...), pour un chiffre d'affaires annuel estimé à 65M\$ (soixante cinq millions de dollars sur la base des cours 2024)

• **Indication du rapport entre son prix pour la société et le dernier bénéfice annuel de celle-ci :** N/A : la société Esso S.A.F n'ayant pas dégagé de bénéfices en 2024